

Éoliennes : le rapport acoustique chez Eolfi - Scaër

mardi 19 mars 2013



La semaine dernière, (*Ouest-France* de mercredi 13 mars), l'association Vents de délire s'étonnait « **de l'absence de réponse du maire de Scaër à son courrier du 19 janvier.** » Elle souhaitait « **une entrevue pour avoir une réponse aux questions posées et remettre au maire, en mains propres, une copie de la pétition signée par les habitants de Scaër et Leuhan contre tout développement éolien.** » Elle demandait une réponse à propos des nuisances engendrées par les éoliennes de Miné-Kervir.

Le maire, Paulette Pérez, répond qu'elle attendait d'avoir reçu des informations concernant les mesures de bruit réalisées en décembre 2012 : le rapport de Delhom-Acoustiques est parvenu à la société exploitante Eolfi. Elle a contacté la Cocopaq (communauté de communes du Pays de Quimperlé) afin de proposer prochainement une réunion conjointe avec les représentants de Vents de délire. De son côté, Vents de délire a prévu vendredi, à l'espace Youenn-Gwernig, à 20 h 30, une réunion publique sur le thème de l'éolien à Scaër.